



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPTF@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros :25 Eur

Edito

"Que reste-t-il de nous ?"

N° 75 septembre 2004

A la question "*Que reste-t-il de nous ?*" que pose le film-événement de Kalsang Dolma, François Prévost et Hugo Latulipe, un film que nous verrons peut-être prochainement sur nos écrans, il n'est pas facile de répondre.

Pour en être des observateurs attentifs depuis tant d'années, la situation au Tibet nous apparaît actuellement comme un curieux mélange de résignation forcée et d'espoir, d'un "plus" économique pour les uns qui ne cache ni la pauvreté des autres, ni le manque absolu de toute liberté civique. Le passage à la modernité se présente au peuple tibétain dans les conditions les plus exécrables que l'on puisse imaginer. Il s'agit d'une sorte de chantage dont l'enjeu est sa propre existence en tant que peuple.

"*Enrichissez-vous*" leur dit-on, mais il faudrait ajouter à la célèbre formule de M. Guizot : "... *et acceptez de disparaître*". Pour en revenir au film de nos amis du Québec, et à la question qu'ils posent, la réponse la plus réaliste est de constater la persistance d'une identité culturelle forte, profondément ancrée dans le sentiment religieux, et notamment dans une dévotion réelle et sans faille au Dalaï Lama.

Pour nous qui nous voulons solidaires, c'est là sans doute le champ principal de notre soutien. Aider les Tibétains à franchir le cap de la modernité, à pouvoir regarder l'avenir et non seulement le passé, c'est un véritable défi lorsque le présent ne donne aucun signe d'encouragement.

Il nous revient également de continuer à réclamer avec obstination la libération de centaines de prisonniers d'opinion qui demeurent incarcérés. Si la perspective des Jeux olympiques à Pékin en 2008 devait donner un peu d'air à la liberté, profitons-en, en restant extrêmement vigilants sur les leurres envoyés au monde par le gouvernement chinois.

Il a d'ailleurs montré le bout de l'oreille lors du défilé final d'Athènes, en exhibant, déjà, des Tibétains folkloriques.

Le voyage en Chine de Jacques Chirac en octobre prochain est une occasion de rappeler au président français nos inquiétudes et nos souhaits. Vous trouverez dans cette lettre la proposition d'un message simple et bref à signer et à faire signer.

Enfin, de nombreux modes d'action tournés vers le dialogue doivent être mis au point. Exemple : la présence en France de centaines, de milliers de touristes chinois n'est-elle pas une occasion de communiquer, comme nous en avons le droit, et sans provocation, afin de dissiper les contre-vérités d'une propagande qui elle, reste active ?

JP Ribes

Une fois encore, nous prions nos lecteurs de nous excuser pour la fantaisie de notre périodicité, due pour l'essentiel à une surcharge de travail. De nouvelles bonnes volontés nous permettraient de tenter de faire mieux : qu'on se le dise !

Festival du Tibet, Paris
18-19 septembre 2004



Après le grand succès des quatre éditions précédentes, la Maison du Tibet - Paris, rappelle l'organisation du **5e Festival Culturel du Tibet et des Peuples de l'Himalaya** les **18 et 19 septembre 2004** de 11h à 19h à la Pagode du Bois de Vincennes, 40 route circulaire du Lac Daumesnil, 75012 Paris. (*Entrée : 2 €/ personne / jour.*)

Au programme : Forums de discussion, contes, stands des boutiques, librairie, restauration, agence de voyage, danses, chants, musique, atelier, projection de films en continu, etc...

Invités spéciaux :

- Une équipe de **10 moines du Monastère de Gyuto** (Inde) exécutera un mandala de sables colorés, et des gâteaux d'offrandes sculptés seront réalisés et exposés.
- Participation exceptionnelle du flûtiste tibétain, **Ngawang Khechog** (USA), nommé aux Grammy Awards 2000.
- **Choekyi Nyima Rinpoche** (Népal) donnera un enseignement ayant pour thème le bouddhisme.

Un concert exceptionnel pour la paix

entièrement consacré aux chants spirituels

le Samedi, 18 septembre à 20h 30.

Prix : 23 Euros. (Billet spécifique pour le concert à réserver à la FNAC. Tél. 08 92 68 36 22 (0,34 euro/min.)

- Chants sacrés à voix grave et rituel du monastère de Gyuto.
- Chants spirituels par Lama Gyourné (Bhoutan) accompagné par Jean-Philippe Rykiel (synthétiseur).
- Nawang Khechog, flûtiste tibétain, nommé aux Grammy Awards 2000.

(Programme complet sur www.tibet-info.net/festival)

Appel aux volontaires

Pour ce festival, le Bureau du Tibet fait appel à des volontaires pour aider pendant la durée du festival. Si vous pouvez apporter votre aide pour ce week-end, merci de contacter : Maison du Tibet, 84 bd Adolphe Pinard - 75014 PARIS. Tél. 01 46 56 22 66 Fax : 01 46 56 08 18, E mail : tibetparis@aol.com

En mars dernier, les cas de trois moines prisonniers de conscience étaient l'objet d'une intervention des membres de Tibet Lib auprès des autorités chinoises et françaises.

A ma connaissance, aucune réponse n'est venue des autorités chinoises. Par contre, des réponses des autorités françaises sont parvenues à quelques-uns d'entre nous.

Extrait de la réponse du 26 avril 2004 de Michel Barnier, Ministre des Affaires Etrangères :

"Lors de la dernière session du dialogue euro-chinois sur les droits de l'Homme, nous avons redit à la partie chinoise notre vigilance

sur la situation des libertés fondamentales en Chine et avons demandé qu'un geste de clémence puisse être fait en ce qui concerne les prisonniers d'opinion. Je note que Phuntsog Nyidron, la plus ancienne prisonnière tibétaine a été libérée en mars dernier"

Plusieurs municipalités, en particulier celles de Gurgy (Yonne) et de Clamecy (Nièvre), ainsi que de nombreux parlementaires, participent fidèlement aux actions proposées par Tibet Lib.

N'hésitez pas à transmettre les cas de prisonniers de conscience proposés à votre député, à votre maire ... et à adapter le modèle de lettre ci-dessous à votre convenance.

D'autre part, il est toujours possible

d'écrire aux autorités pour demander la libération d'autres prisonniers ayant précédemment fait l'objet d'une action de Tibet Lib (Tenzin Delek, Jigme Gyatso, Sey Khedup, Anu, Choedar Dargye, Gedun Thogphel et Jampa Choephel).

Ces actions, menées depuis plus d'un an, sont reprises sur le site : www.tibet-info.net rubrique "Actions" ou contactez-moi.

Un détail pratique : j'aimerais rappeler que si vous changez d'adresse e-mail et que vous désirez continuer à recevoir les actions de Tibet Lib, il est indispensable de me communiquer cette nouvelle adresse ! Merci.

Amitiés,

Monique Dorizon

Voici l'exposé de la situation de Rinzin Wangyal

Rinzin Wangyal, 57 ans, ouvrier de la cimenterie de Lhasa, a été condamné le 13 décembre 1995, à 16 ans de prison, puis à un emprisonnement à vie.

Précédemment, lors de la Révolution Culturelle, Rinzin Wangyal avait été arrêté en 1967 pour avoir organisé un mouvement clandestin de résistance. Emprisonné à Drapchi, prison n°1 de Lhasa jusqu'en 1983, il y subit de sévères interrogatoires et tortures.

Ensuite, il travailla au Département Géographique. Il fut démis de son poste à cause de "ses vues politiques mauvaises"

Il devint alors ouvrier à la cimenterie Shuini Chang. Arrêté en août 1995 par le PSB (Bureau de la Sécurité Publique), Rinzin Wangyal était suspecté d'appartenir à un mouvement politique dont l'objectif aurait

été de perturber le 1^{er} septembre les cérémonies de l'anniversaire de la fondation de la Région Autonome du Tibet.

En octobre 1997, Rinzin Wangyal a été condamné à la prison à vie (20 ans minimum d'emprisonnement) par la Cour Populaire Intermédiaire de Lhasa pour, vraisemblablement, avoir mené des activités politiques au sein de la prison de Drapchi. A cette période, des prisonniers de Drapchi avaient protesté pendant et après la visite d'une délégation des Nations Unies. Rinzin Wangyal a été transféré au camp de travail de Powo Tramo, Comté de Tramo, prison n°2 du Tibet à 650 km à l'est de Lhasa où sont enfermés les prisonniers de longue peine. Les conditions de vie dans ce camp sont connues pour être parmi les plus dures. Rinzin Wangyal est libérable en août 2015.

Propositions de courrier (en français ou en anglais, à adapter si vous le désirez)

Monsieur le ...,

Rinzin Wangyal (Rinwang), ouvrier de Lhasa a été condamné à vie par la Cour Intermédiaire de Lhasa en octobre 1997. Il est à l'heure actuelle toujours détenu dans le camp de travail de Powo Tramo, comté de Tramo, au Kongpo (Linzi)

Les activités politiques de cet homme semblent être à l'origine de sa condamnation.

La libre expression des opinions politiques faisant partie des droits humains fondamentaux, je vous demande donc instamment la libération immédiate et inconditionnelle de Rinzin Wangyal, prisonnier d'opinion tibétain.

En espérant que vous donnerez suite à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le ..., l'expression de ma considération distinguée.

Sir,

Rinzin Wangyal (Rinwang), a workman from Lhasa, was sentenced to life imprisonment by the Intermediate Court of Justice of Lhasa in October 1997. He is currently detained in the labour camp of Powo Tramo, in the county of Tramo in Kongpo (Linzi).

The political activities of this person seem to have led to his being sentenced to life imprisonment.

A person's fundamental human rights include the free expression of one's political opinions. Thus, I urgently request the immediate and unconditional release of Rinzin Wangyal, who is a Tibetan prisoner of conscience. I thank you for taking my request into your kind consideration.

Yours sincerely,

Destinataires des courriers :

President of the People's Republic of China
Mr Hu Jintao
Central Committee Zhongnanhai Xi Cheng Qu
Beijing
People's Republic of China

The Prison governor

Xizang Zizhiqu di er Laogai Zhidui
Linzi Diq
Nyingchi Prefecture
Linzhixian
Xizang Zizhiqu
People's Republic of China

Affranchissement pour un envoi de moins de 20 grammes à partir de la France : 0,90 euro

Copies de vos courriers à :

Monsieur Michel Barnier
Ministère des Affaires Etrangères
37, quai d'Orsay 75007 Paris

Monsieur l'Ambassadeur Jinjun Zhao

Ambassade de Chine
11, avenue George V
75008 Paris

Merci de signaler l'envoi de vos courriers et les éventuelles réponses des autorités par un message à :

Monique Dorizon
13, rue Charles Maréchal
78300 POISSY
ou par email à moniquedorizon@hotmail.com

Le prochain cas pour lequel nous vous proposerons d'intervenir est celui de Jigme Tenzin Nyima (Bangri Rinpoché) et de son épouse Nyima Choedron, lourdement condamnés pour avoir tenté d'offrir aux enfants défavorisés de Lhasa soins et éducation.

Action urgente

Phuntsog Nyidron faisait partie du groupe des "14 de **Drapchi**" c'est à dire de ces 14 nonnes qui, dans la prison de Drapchi où elles étaient enfermées pour avoir manifesté pacifiquement leur aspiration à un Tibet libre, avaient réussi en 1993 à enregistrer des chants indépendantistes et à les transmettre à l'extérieur.

Arrêtée à Lhasa en 1989, condamné à 8 ans de prison, puis à 16, pour avoir enregistré ces chants patriotiques, Phuntsog Nyidron fut la dernière du groupe à être libérée le 26 fév. 2004.

Aujourd'hui, âgée de 37 ans, Phuntsog Nyidron subit depuis sa libération, une surveillance constante de la part des autorités chinoises.

Dans le village où elle habite, au moins deux employés de la sécurité publique du Comté contrôlent constamment ses mouvements et elle n'est autorisée à sortir qu'accompagnée. Toutes les personnes qui lui rendent visite doivent signer, et toute expression d'une opinion politique est surveillée. Phuntsog Nyidron, malgré sa "libération", est donc en résidence surveillée.

Son état de santé demeure préoccupant car on ne sait pas si, depuis sa libération, elle reçoit un traitement médical approprié pour ses reins et sa perte de mémoire. Phuntsog Nyidron a subi de très nombreux coups violents durant sa détention à la prison de Drapchi.



Phuntsok Nyidron

De manière très cynique, les autorités utilisent la libération de prisonniers politiques à des moments cruciaux pour alléger la pression internationale sur le régime chinois alors même qu'elles font subir aux ex-prisonniers politiques un harcèlement constant.

La libération de Phuntsog Nyidron eut lieu le lendemain de la publication par le Département d'Etat américain d'un rapport critique sur les droits de l'homme en Chine.

La vie pour les prisonniers politiques libérés est particulièrement difficile. Les moines et les nonnes, majoritaires parmi les prisonniers politiques ne peuvent reprendre leur vie religieuse, et il leur est presque impossible de trouver un emploi du fait de la pression exercée sur eux.

Depuis 2002, la Chine n'a autorisé que trois ex-prisonniers politiques (Ngawang Choephel, Ngawang Sangdrol et Takna Jigme Sangpo) à sortir légalement du pays après leur libération.

Si vous désirez manifester votre désaccord avec cette situation, il vous est possible d'adresser un message aux autorités chinoises leur demandant de mettre fin à la surveillance constante de Phuntsog Nyidron (nom laïc à mentionner : Tseten Wangmo) et de sa famille.

Demandez que Phuntsog Nyidron, en compagnie de sa famille, soit autorisée à quitter le Tibet si elle le désire, pour aller chercher un traitement médical à l'étranger.

Parrainages

Depuis 1991, le Comité de Soutien au Peuple Tibétain en collaboration avec d'autres organisations, propose aux municipalités de parrainer un prisonnier de conscience Tibétain.

Après en avoir pris la décision en conseil municipal, il s'agit pour la municipalité de s'engager à écrire aux autorités chinoises, avec copies aux autorités françaises, pour demander la libération immédiate et inconditionnelle de ce prisonnier.

Plus de 200 communes, grandes et petites, de toutes tendances politiques, ont répondu présent et marquent ainsi leur soutien à la cause

Faire parrainer un prisonnier de conscience par sa municipalité

tibétaine. Elles montrent aussi leur attachement au principe exprimé dans le Préambule de la Constitution française, celui du respect des droits de l'Homme.

Elles sont nombreuses à avoir vu le prisonnier parrainé bénéficier d'une réduction de peine ou d'une libération anticipée.

Des dossiers explicatifs à transmettre à votre municipalité, ainsi que la liste des municipalités participantes sont disponibles auprès de : Monique Dorizon, 13, rue Charles Maréchal, 78300 Poissy. Email : moniquedorizon@hotmail.com

De nouveaux parrainages par des municipalités :

Oraison (04700) parraine Dawa Tsering, Rostrenen (22110) parraine Chokdrub Dolma, France-Libertés Lot et Garonne parraine Trulku Tenzin Delek, Frais (90150) parraine Lobsang Rinzin, Montbéliard (25200) parraine Anu, Ergué Gabéric (29500) parraine Rinzin Wangyal, Plonéour Lanvern (29720) parraine Trulku Tenzin Delek, Puymirol (47270)

parraine Jigme Tenzin, Foulayronnes (47510) parraine Nyima Choedron, Boé (47550) parraine Nyima Tsering, Bon-Encontre (47240) parraine Yonten Gyalpo, Penne d'Agenais (47140) parraine Kunchok, Choephel et Lobsang, Treutels (47140) parraine Lokud, Cordéac (38710) parraine Mathok Dhamchoe, Gerzat (63360) parraine Ngawang Tensang

Prisonniers libérés : au Tibet, sort-on jamais de prison ?

La surveillance rapprochée subie à l'heure actuelle par Phuntsok Nyidron rappelle que les anciens prisonniers politiques connaissent de très nombreuses pressions après leur libération.

Cette pression exercée, entre autres, par les autorités, est un moyen de contrôle, d'intimidation, avec pour objectif de décourager les ex-prisonniers à s'engager dans des activités politiques. Les anciens prisonniers parlent d'un sentiment d'isolement, de frustration et de la difficulté à retrouver une vie normale. Sortis de prison, ils voient leur vie quotidienne étroitement surveillée. Les autorités ne cherchent pas à cacher cette surveillance. Le but n'est pas de découvrir des secrets ou des activités illégales mais plutôt d'intimider et de maintenir une pression aussi bien sur l'ex-prisonnier que sur sa famille.

Des interrogatoires ont lieu soit au domicile soit au bureau du PSB (Bureau de la Sécurité Publique) afin de vérifier leurs activités personnelles quotidiennes et qu'ils ne poursuivent pas d'activités politiques.

Ces ex-prisonniers feront partie des premiers à être incarcérés arbitrairement et provisoirement plusieurs jours ou semaines à l'approche de commémorations ou d'événements pouvant être l'occasion de manifestations politiques.

D'autre part, des réunions d'éducation politique pour les anciens prisonniers servent aussi d'exercice de surveillance.

La liberté de déplacement est limitée par l'obligation d'obtenir maintes autorisations des autorités locales au cas où l'individu désirerait sortir de sa région.

Les moines voulant rejoindre leur ancien monastère éprouvent de multiples difficultés. Elles proviennent des autorités chinoises elles-mêmes, interdisant le retour au monastère ou au couvent, mais aussi des dirigeants du monastère craignant que la présence de cet ex-prisonnier politique ne soit l'occasion pour les autorités de renforcer leur pression et surveillance sur ce monastère.

Il est particulièrement difficile pour les anciens prisonniers de retrouver un emploi. Il n'est pas question de reprendre ses activités de fonctionnaire et les patrons privés ne veulent pas d'employés dont la présence dans l'entreprise pourrait engendrer de la suspicion de la part des autorités.

L'emprisonnement laisse de graves séquelles physiques et psychologiques. Quand elles n'ont pas entraîné la mort de l'ex-prisonnier quelques semaines après sa libération, les violences subies ont des conséquences à long terme (crises d'angoisse, irritabilité, dépression, ...). Le traumatisme psychologique est aggravé par ce sentiment d'être continuellement surveillé.

Les anciens prisonniers se sentent isolés de la société. Beaucoup d'entre eux sont persuadés que leur meilleure chance de retrouver les opportunités perdues, et un peu de contrôle sur leur propre vie, est de partir en exil.

Des Chinois à Paris

Depuis le 1^{er} septembre 2004, la France, devenue une "destination autorisée" pour les citoyens chinois, accueille des groupes de touristes. Leur nombre, à en croire le ministre français du tourisme, devrait dépasser le million en 2005. Dirigés vers les grandes destinations touristiques de notre pays (la Tour Eiffel, le Château de Versailles, le Mont St Michel ou la cathédrale de Chartres), ces visiteurs sont hébergés dans des hôtels appartenant notamment à la chaîne Accor. A Paris, on pourra les rencontrer au Mercure Tour Eiffel Suffren, au Sofitel Bercy, au Novotel Roissy, à l'Hôtel Littré à Montparnasse, qui s'est mis au goût du jour en diffusant des informations télévisées en chinois.

Le Printemps Haussmann devrait être un des lieux privilégiés du shopping pour ces nouveaux touristes, ainsi que le Moulin Rouge et le Lido pour la vie nocturne.

Pourquoi ne pas leur souhaiter la bienvenue en les informant des principes de la démocratie française, telle que la liberté d'expression, et de la sympathie qu'inspire en France le peuple tibétain et son symbole le Dalai Lama ?

Décès de Bokar Rinpoché

Nous avons appris le décès de Bokar Rinpoché. Le maître tibétain a "quitté son corps" le 17 août, dans son monastère de Mirik, en Inde.

Né en 1940 dans une région proche du Mont Kailash, il avait été reconnu très jeune par le XVI^{ème} Karmapa comme "tulkou" du fondateur du monastère de Bokar, situé dans la région de Tsochen au Tibet Occidental. Eduqué à Tsurphu, auprès du Karmapa, il devait, comme lui, prendre le route de l'exil en 1959.

En 1963, il rencontre Kalou Rinpoché, qui lui transmet toutes les grandes initiations de la lignée Kagyu ainsi que celles de la lignée Changpa, à la tête de laquelle il devait lui succéder après son décès en 1989. Pendant plus de 25 ans, il restera proche de ce maître, qu'il accompagne dans ses voyages et notamment en France.

Il a visité notre pays à plusieurs reprises entre 1982 et 1992 et il fit de nombreux disciples. Beaucoup d'entre eux poursuivront par la suite leur progression spirituelle en se rendant au séminaire organisé en Inde à partir de 1992. Ceux qui ne peuvent faire le voyage bénéficient depuis quelques années de la reprise quasi littérale de ses enseignements par ses deux principaux disciples et traducteurs français, Lama Namgyal et Lama Tcheuky.

En 1986, bénéficiant d'une relative détente, il avait obtenu l'autorisation de retourner en visite au Tibet, en compagnie du fidèle Khempo Deunyeu. Il y retrouva ses parents et quelques moines de son monastère de Bokar. Habité par une extrême modestie, Bokar Rinpoché n'en influencera pas moins le chemin spirituel de centaines de disciples français, à qui il communique le sens d'une pratique discrète tournée vers la compassion et la dévotion.

Les éditions "Claire Lumière" (5 avenue Camille Pelletan 13760 Saint-Cannat) ont publié plusieurs de ses enseignements, traduits par Lama Tcheuky, dans des petits ouvrages d'une lecture aisée, ainsi qu'une passionnante biographie illustrée (1992) intitulée "Vie de Bokar Rinpoché, lama tibétain".

Des cérémonies se poursuivent actuellement dans son monastère de Mirik sous la direction de Khenpo Deunyeu, et en présence de nombreux disciples venus du monde entier.

S.S. le XVII^{ème} Karmapa, Taï Sitou Rinpoché, et Gyalsab Rinpoché ont écrit des prières pour sa prompte renaissance. Plusieurs grands maîtres sont sur place, ainsi que le jeune Kalou Rinpoché et Jamgön Kongtrul Rinpoché.

Lettre au président de la République

à adresser avant le mois d'octobre par pli non affranchi à : M. Jacques Chirac, Président de la République, Palais de l'Elysée, rue du Faubourg St Honoré 75008 Paris, ou bien par email à petition@www.elysee.fr

M. le Président

Vous allez prochainement vous rendre en Chine à l'occasion de l'ouverture de l'Année de la France. La progression spectaculaire de l'économie de ce pays ne doit pas occulter les inquiétudes graves de nombreux Français et de leurs élus concernant les droits de l'Homme, les libertés publiques, et la situation d'oppression qui perdure au Tibet.

Nous vous prions instamment d'évoquer avec vos interlocuteurs chinois la situation des prisonniers de conscience qui demeurent incarcérés, et notamment celle de Tenzin Delek Rinpoché, toujours sous le coup d'une condamnation à mort illégitime.

La perspective des Jeux olympiques de 2008 à Pékin doit nous encourager à adopter une position sans compromis sur les valeurs fondamentales de notre démocratie française et européenne. Les paroles amicales adressées au peuple chinois ne doivent en aucun cas servir de justification aux pratiques inacceptables d'un gouvernement qui emprisonne démocrates, religieux, journalistes et défenseurs tibétains de leur identité et de leur culture.

Nous vous prions respectueusement de ne pas oublier dans vos propos d'apporter le soutien du peuple de France à ceux qui poursuivent avec courage et sans violence la lutte pour la liberté et la démocratie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute et très respectueuse considération

Votre signature

Album BD : "Tintouin au Tibet"



Les plus grands dessinateurs s'engagent en faveur du Tibet, et nous livrent un magnifique album publié par les éditions A.LI.EN. 50 planches originales expriment leur vision de ce pays, de sa culture et des souffrances qu'il endure aujourd'hui.

Cet album est vendu 15 €(+6 €de frais de port, à payer en timbres uniquement), et les bénéfices seront intégralement reversés à deux associations (le Comité de Soutien au Peuple Tibétain et le Tibetan Children Village, à Dharamsala) qui aident efficacement le peuple tibétain et travaillent à faire connaître sa cause.

Pour le commander : Association

A.LI.EN, "Le Bois du Temple", 83210 Solliès-Ville. Les chèques doivent être rédigés au choix à l'ordre de "C.S.P.T." ou "Tibetan Children Village". Attention : le tirage limité fait déjà de cet album un véritable "collector". Un album à offrir et à s'offrir !

Nos félicitations à notre amie **Françoise Pommaret** qui vient d'être nommée Consul Honoraire du Bhoutan en France. Un titre qui vient reconnaître et encourager l'action qu'elle mène depuis des années pour faire aimer la culture et l'environnement de ce petit royaume himalayen où elle séjourne régulièrement.

Françoise Pommaret, directeur d'études au CNRS, est une tibétologue reconnue et appréciée. Parmi ses nombreuses publications, nous recommandons à nouveau la lecture d'un de ses derniers ouvrages "**Le Tibet, une civilisation blessée**", Editions Découvertes Gallimard (Voir *Lettre du Tibet* n. 64, novembre 2002)

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

- Adhésion : 25 Euros
 - Etudiant/chômeur : 15 Euros
 - Adhésion Bienfaiteur : 70 Euros
- Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)**
- Abonnement : 25 Euros
 - Bienfaiteur : 70 Euros
- CSPT 174 Bd E. Decros 93260 Les Lilas

LT 75

Pour votre adhésion ou abonnement, merci de cocher les cases qui vous conviennent.

Nom :

Adresse :

CP Ville

E-mail :@